



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

SEINE-ET-MARNE



Rapport d'activités 2019

Présenté à l'Assemblée générale

Du 8 février 2020

à Vaires-sur-Marne

Nous connaître

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SEINE-ET-MARNE.

Notre association loi de 1901, créée en 1972, est :

- agréée au titre de la protection de l'environnement
- habilitée à prendre part au débat sur l'environnement au sein de certaines instances consultatives environnementales.
- agréée Jeunesse et Education populaire
- agréée par l'académie de Créteil

France Nature Environnement Seine-et-Marne (FNE Seine-et-Marne), anciennement connue sous le nom de Nature Environnement 77, est affiliée à France Nature Environnement Île-de-France à l'échelon régional mais également à France Nature Environnement au niveau national.

COMMENT NOUS JOINDRE ?

☎ : 01.64.71.03.78. ✉ : fne77@orange.fr

✉ : Adresse postale : Hôtel de ville 2, rue Pasteur 77240 VERT-SAINT-DENIS

Nous rencontrer

Maison forestière de Bréviande, D 346, 77240 Vert-Saint-Denis

Située dans la forêt de Bréviande, la maison forestière est dans une enceinte close. Il est nécessaire de prendre un rendez-vous si vous désirez venir nous voir.

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 15h30, sauf le mercredi

Permanences
Secrétariat
Documentation

www.environnement77.fr. Un blog, si vous souhaitez suivre nos activités et l'actualité de notre réseau.

Une newsletter : « Regards 77 ».

Si vous n'êtes pas adhérent et souhaitez être informé des actualités, cette lettre peut vous être adressée.

Un centre de ressources : les données disponibles sont centralisées et restituées à l'ensemble de nos membres.

La documentation au local est à la disposition du public.

Avec ses 3 salles de réunion, la Maison forestière peut accueillir des réunions, des formations...

*Une petite salle pour 6 personnes
Une moyenne pour 15/20 personnes
Une grande pour 20/25 personnes*

France Nature Environnement Seine-et-Marne, tête de réseau :

En 2019 nous fédérons :

58 adhésions individuelles.

45 adhésions associatives, dont 1 nouvelle association.

(Liste des associations en annexe)

Soit 2722 personnes fédérées au sein de France Nature Environnement Seine-et-Marne (FNE Seine-et-Marne)

Données administratives au 31/12/2019

Siège social : Mairie de Vert-Saint-Denis, 2 rue Pasteur, 77240 VERT-SAINT-DENIS.

Déclaration en Préfecture : 25 janvier 1972. Journal Officiel de la République Française 5 février 1972

Dernière modification des statuts : 9 février 2019. Dernière modification au journal officiel du 1^{er} avril 2017.

France Nature Environnement Seine-et-Marne est :

- **Agréée protection de l'environnement.** Agrément renouvelé par arrêté préfectoral n° 2017/CS/116 du 5 septembre 2017
- **Habilitée à être désignée pour prendre part au débat sur l'environnement au sein de certaines instances consultatives.** Habilitation renouvelée par arrêté préfectoral 2017/CS/117 du 5 septembre 2017
- **Agréée Jeunesse et d'Education populaire** sous le n°77 06 472 J (AP n° 06 JS 97-1020 du 23 novembre 2006)
- **Agréée par l'Académie de Créteil** à compter du 1^{er} avril 2019

Dernière Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire : 9 février 2019 à Varennes-sur-Seine.

Notre fonctionnement

Le conseil d'administration en 2019 : 15 membres



Composition :

Bureau	Administrateurs
Bernard BRUNEAU, président Marie-Paule DUFLOT, vice-présidente et secrétaire Pascal MACHU, vice-président Michel SAINT-MARTIN, trésorier	Jane BUISSON Brigitte DELORD Gérard DUMAINE Jacques DUMAND Jean-François DUPONT Yvon DUPART Mireille LOPEZ Michel PELLERIN Benoît PENEZ Patrice PRIN Daniel SALOMON

Réunions du Conseil d'Administration :

Le conseil d'administration s'est réuni 5 fois aux dates suivantes :

29 janvier 2019	16 avril 2019	18 juin 2019	16 septembre 2019	5 décembre 2019
-----------------	---------------	--------------	-------------------	-----------------

Réunions du Bureau :

Le bureau s'est réuni 5 fois, les :

8 janvier 2019	11 avril 2019	5 juin 2019	3 septembre 2019	19 novembre 2019
----------------	---------------	-------------	------------------	------------------

Les salariées

Notre assistante de direction chargée de la vie associative assure le fonctionnement administratif de l'association et les relations avec les adhérents individuels et associatifs. Son poste correspond à un 4/7 de temps plein.

Dans le cadre de son activité, elle a participé à une journée sur :

- Animation Cap city raid 2019 avec la ville de Melun

Notre « animatrice Nature Environnement », engagée en décembre 2015 dans le cadre d'un « emploi tremplin », met en place et développe le volet sensibilisation et éducation à la nature, à l'environnement et au développement durable auprès d'un public diversifié (adultes, jeunes, scolaires, extra-scolaires...).

Elle a participé à :

- Formation sur l'alimentation durable à FNE à Paris (16/09/2019)
- Formation Outils péda autour du jardin GRAINE à Créteil (25/09/2019)
- Journée thème Inondations à Chartrettes (22/10/2019)
- Journée thème Energies renouvelables à Meaux (13/11/2019)

Ses activités sont décrites au chapitre 3 du présent rapport (Se reporter à la page 24 et sqq.)
Une plaquette exposant son projet pédagogique est à la disposition de tous.

Nos financements

Nous avons reçu en subvention pour l'année 2019 :

- 6 000€ de la DRIEE (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie)
- 6 000€ du FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative)
- 2 080€ du Département de Seine-et-Marne pour la promotion des actions de lutte contre les dépôts sauvages de déchets
- 1 500€ de la DDCS pour nos actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement
- 500€ de la ville de Vert-Saint-Denis
- 1 262€ de Nature & Découvertes pour l'opération Arrondi en caisse

Nos outils de communication

Le bulletin d'information : « Regards 77 »

Cette lettre d'information avec ses dossiers « de fond » s'adresse à un public assez large d'adhérents et d'élus en abordant les questions des enjeux environnementaux de la Seine-et-Marne. Il s'agit d'informations sur des sujets sensibles, des dossiers en cours, des événements qui se sont déroulés dans notre département.

Les adhérents individuels et associatifs peuvent contribuer à l'élaboration de « Regards 77 » en présentant leur association, en proposant des articles, des suggestions, des observations, des transmissions d'expériences...

En 2019 trois numéros ont été publiés, en janvier, avril et octobre.
Certains articles portent sur des questions essentielles pour la Seine-et-Marne avec, à titre d'exemples :

- Mini-guide des risques industriels.
- La méthanisation et la transition énergétique
- Les espèces invasives
- La réduction de l'usage des pesticides
- La qualité de l'air
- Le Plan Régional de Prévention des Déchets
- Inondation et sécheresse, même combat...

(Voir la liste des articles en annexe.)



Le Blog en 2019 : www.environnement77.fr

Plus orienté vers l'actualité et ouvert au grand public, le blog complète la lettre « Regards 77 ».

Le blog est également au service des associations adhérentes qui souhaitent faire paraître un article ou simplement envoyer un lien permettant d'accéder à un article.

Il permet également de nous contacter directement.

Les sources d'information sont nombreuses et diverses. L'accès aux articles peut être effectué par ordre chronologique ou thématique.

Sont publiés :

- Les activités de nos adhérents avec les annonces de manifestations, de sorties, conférences, festivals...
- Des informations institutionnelles, avec les ordres du jour des Conseils Départementaux de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CoDERST) ; des Commissions Départementales de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) ; des enquêtes publiques.
- Des communiqués se rapportant à l'actualité environnementale, certains accompagnés de liens pour approfondir le sujet.

Quelques exemples d'articles :

- La Bassée en danger
- Eau et sécheresse
- « Nous voulons des coquelicots »
Pour sortir des pesticides le réseau France Nature Environnement Seine et Marne sur Melun et sa région, avec d'autres associations et mouvements, organise des rassemblements appelant à signer une pétition et à rejoindre et faire vivre l'appel.
- Instruction en faveur d'une gestion économe de l'espace
- Non aux nouveaux forages d'hydrocarbures dans le sud 77 comme ailleurs
- Eau du robinet polluée encore 33 communes dans le rouge
- Eau potable en Seine-et-Marne la liste des communes soumises à dérogation

Le blog permet également de consulter « Regards 77 ».

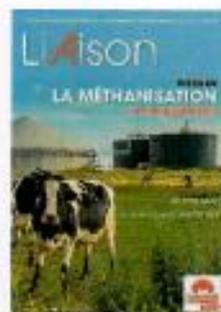
Fréquentation du blog en 2019 : 13 674 pages vues et 7 918 visiteurs soit une moyenne de 1,7 page lue par visiteur.

Le magazine « Liaison »

Articles concernant la Seine-et-Marne parus dans le magazine « Liaison », publication de France Nature Environnement Île-de-France.

Exemples :

- Dossier sur le chanvre
- Placoplatre Fort de Vaujours
- Les "Belvédères" au secours des déchets du Grand Paris
- Dossier sur la méthanisation
- Terminal T4 aéroport Roissy CDG
- Zéro artificialisation nette des sols. De mauvais exemples : Val Bréon 2, entrepôts logistiques



NOTRE RÉSEAU

Participation de France Nature Environnement Seine-et-Marne aux actions de France Nature Environnement Île-de-France

Faisant partie du réseau, France Nature Environnement Seine-et-Marne assiste aux réunions statutaires.

Notre association collabore avec le service juridique de France Nature Environnement Île-de-France auprès duquel elle peut solliciter son aide pour engager des actions au tribunal.

Des membres de France Nature Environnement Seine-et-Marne ou d'associations adhérentes prennent part au nom de France Nature Environnement Île-de-France à des commissions de Seine-et-Marne.

Nous participons aussi à certaines journées thématiques telles que, cette année, la rencontre avec les associations locales qui s'est déroulée le 23/11/2019 et sur laquelle nous sommes intervenus au sujet des actions d'éducation à l'environnement.

Nous avons animé une journée de formation Géoportail organisée par FNE Ile-de-France le 12/03/2019.

France Nature Environnement et nous

France Nature Environnement Seine-et-Marne transmet aux adhérents les lettres, les communiqués, les avis des différents réseaux.

Notre association assiste également à des journées organisées sur des thèmes particuliers.

Exemples : Journées sur la méthanisation, les risques industriels, sur les enjeux énergétiques et la biodiversité.

Nos partenaires



BIOSPHERE
Fontainebleau & Gâtinais



L'ARB Île-de-France

Nous faisons partie du comité des partenaires de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Île-de-France créée en 2018, au sein du collège associations et fédérations contribuant à la protection de l'environnement. Nous avons dans ce cadre participé, en collaboration avec FNE Île-de-France, aux travaux préalables à l'élaboration de la stratégie régionale pour la biodiversité (SRB) 2020-2030 adoptée par le Conseil régional Île-de-France le 21/11/2019.

Aquil'Brie

Notre Président en est le trésorier. Il participe aux réunions du conseil d'administration, du bureau, à l'assemblée générale et aux travaux du forum.

Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais

Notre représentant était présent à l'assemblée générale du 17/04/2019 et au conseil d'administration du 12/09/2019

Pro Natura Île-de-France

France Nature Environnement Seine-et-Marne collecte, auprès de ses adhérents, des dons destinés à être reversés à Pro Natura Île-de-France et y apporte un complément.

Nous avons reçu 336 € de dons et nous cotisons pour un montant de 500 €.

GRAINE Île-de-France. Notre animatrice assiste à un certain nombre d'événements.

La SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) Île-de-France

France Nature Environnement Seine-et-Marne participe au comité technique départemental de la SAFER Île-de-France.

Nous y siégeons depuis le 1er janvier 2018 suite à l'application de la LAAAF (1) et de la modification des statuts de la SAFER Île-de-France qui a suivi. Cet organe consultatif donne son avis sur les opérations foncières concernant la Seine-et-Marne. Nous avons participé aux 5 réunions qui se sont déroulées en 2019.

(1) LAAAF : Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt

Les actions de France Nature Environnement Seine-et-Marne

Auprès de nos adhérents

Dans la mesure du possible nous assistons aux assemblées générales de nos associations membres
Nous étions ainsi présents à l'assemblée générale :

- du GENE (Groupe Ecologique de Nemours et des Environs)
- d'Environnement Bocage Gâtinais
- de l'AIPPNE (Association Intercommunale pour la Protection et la Promotion de la Nature et de l'Environnement)
- du GABI
- de l'ANVL

En partenariat avec nos associations adhérentes nous avons soutenu les manifestations « Nous voulons des coquelicots » et la « Marche pour le climat ».



Nous étions présents

- À l'ouverture de l'écofestival du cinéma organisé par l'association Développement Durable Notre Avenir (DDNA)
- Aux 40 ans du GENE
- Au forum des acteurs de l'eau des rivières d'Ile-de-France organisé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et FNE Ile-de-France
- Aux rencontres techniques départementales sur le thème des zones humides pour la région nord et sud du département

Nous avons organisé avec FNE Ile-de-France une journée sur le thème des inondations le 22 octobre 2019 à Chartrettes.

Les commissions

Par arrêté préfectoral 2017/CS/117 FNE Seine-et-Marne est habilitée pour prendre part au débat sur l'environnement dans le cadre de certaines instances consultatives départementales et participe à de nombreuses commissions. Elle y représente les intérêts des défenseurs de la nature et de la protection de l'environnement.

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) et le Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques (CoDERST) se caractérisent par la fréquence de leurs réunions : une fois par mois en moyenne.

Le CoDERST (qui permet de prescrire des arrêtés préfectoraux complémentaires liés au respect des conditions d'exploitation prescrites ou à des modifications du site), la CDPENAF (qui rend des avis au regard de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers) et les Commissions de Suivi de Sites (CSS) instances consultatives rattachées aux sites industriels, permettent d'avoir une vue complémentaire des problématiques de la Seine-et-Marne.

Pour avoir une idée du volume d'activité de chacune de ces trois commissions :

Le CoDERST :

Sur les 11 réunions des CoDERST auxquelles FNE Seine-et-Marne a assisté, nos trois représentants ont donné des avis sur environ 64 dossiers dont plusieurs avec des enjeux importants. Certaines thématiques sont développées dans le chapitre environnement industriel. Nos 3 représentants préparent sérieusement tous les dossiers et sont les participants les plus actifs lors de ces réunions. Nous pouvons regretter que les remarques faites lors des CoDERST ne soient pas la plupart du temps suivies d'effets, et même si les services de l'Etat et le SDIS sont très attentifs et actifs, la réglementation n'est pas assez stricte dans certains domaines et nous ne sommes pas à l'abri d'un Lubrizol Seine-et-Marnais. Voici un éventail des dossiers traités en 2019 :

- Eau potable, assainissement, forages d'irrigation, ouvrages hydrauliques (barrages, canaux),
- Elevages,
- Installations de traitement de déchets, méthanisation de déchets agricoles ou alimentaires,
- Extensions Eurodisney et aéroport,
- Plan Particulier d'Intervention PPI de la centrale de Nogent qui inclut maintenant certaines communes de Seine et Marne,
- Entrepôts - dont certains ont une taille telle que les pompiers ont expliqué l'impossibilité opérationnelle d'éteindre en cas de feu,
- Chimie, raffinerie, canalisations d'hydrocarbures (pétrole et gaz),
- Cimetières et chambres funéraires, etc, ...

... mais aussi les restaurations de continuités écologiques

La CDPENAF :

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF) se réunit une fois par mois.

La majorité des dossiers ont concerné des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et des permis de construire, auxquels se sont ajoutés des schémas de cohérence territoriale (SCoT), des études préalables de compensation agricole ou encore 2 projets de parcs photovoltaïques et un éolien, etc...

En complément, deux consultations électroniques ont été soumises pour 27 avis. On sent la volonté de la CDPENAF de soumettre pour avis la totalité des dossiers qui lui sont communiqués.

Les commissions de suivi de sites (CSS) :

15 commissions, sur les 19 dans lesquelles nous sommes nommés, se sont réunies en 2019, certaines plusieurs fois.

Nous avons été présents à 20 réunions.

Nombre de commissions départementales et comités dans lesquels un ou des représentants de FNE Seine-et-Marne sont nommés :

- 18 commissions préfectorales
- 11 commissions consultatives
- 19 Commissions de Suivi de Site
- 1 Commission locale de l'Environnement et de concertation (CLICEC)
- 3 commissions locales de l'Eau (CLE) pour l'élaboration des schémas d'aménagement et de Gestion des Eaux, (SAGE)
- 14 commissions Natura 2000. Nous représentons FNE Ile-de-France pour certaines d'entre elles.

Nombre de réunions auxquelles nous avons participé :

COMMISSIONS et COMITES	Réunions 2019
CODERST	11
CDNPS - Pub 5 carrières 2_ faune sauvage captive 2_ sites & paysages 4_	13
Chasse et faune sauvage	2
CSS	20
CDPENAF	12
CCSPL (CAMVS - Monthyon - Dammarie-Les-Lys - Saint-Thibault-des-Vignes)	5
CDAC	6
NATURA 2000	3
CLE SAGE (2 Morin et Bassée)	8
SDAGE	0
CCE	5
SAFER	5
COMMISSIONS DIVERSES Liste aptitude CE 1 - CCES Montereau 1 - CC Villages Nature 1 - Comité des usagers de la forêt de Montgé 1 - Copil forêt d'exception Fontainebleau 1 - Commission environnement du Massif de Fontainebleau 1 - Copil Etude de zone Nord Ouest 1 - Commission Déchets du SPI Vallée de Seine 1 - Loi sur l'eau 1 - CDRNM 1	10
TOTAL	100

Certaines commissions font l'objet de réunions en pré-commissions où nous sommes présents également.

Globalement, en 2019 nous avons été représentés par une quarantaine de titulaires et suppléants dans 100 réunions.

Les actions de FNE Seine-et-Marne par thème

Rappelons les principaux pôles thématiques pilotés par les administrateurs : déchets, environnement industriel, santé et environnement, aménagement du territoire.

Les « déchets »

Contribution à l'enquête publique concernant le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD).

Décharges « sauvages »

En règle générale nous restons attentifs et continuons à jouer notre rôle de lanceur d'alerte en informant les maires des décharges « sauvages » dont nous avons connaissance.

Contribution à l'enquête publique concernant le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD).

Déchets industriels

Veolia Monthyon (CSS 21/11/2018)

Cette décharge de déchets non dangereux (ordures ménagères et autres) devrait être transformée en Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) (décharge gravats de bâtiments) pour recevoir les déchets du Grand Paris dont la concentration en sulfate est la plus importante).

Pour ce faire l'industriel voudrait vider une alvéole et renvoyer les déchets par camions vers la décharge Veolia de Claye-Souilly.

Le dossier de demande d'exploitation d'une décharge ISDI devrait être déposé courant 2020.

Suez Sita Villeparisis (CSS 19/6/2019)

Projet d'extension de la durée d'exploitation de la décharge jusqu'à 2025, enquête publique le 11/12/2019, le dossier devrait être déposé dans le 1^{er} semestre 2020.

L'industriel a demandé l'avis de la CSS sur l'étude d'impact. Vote défavorable des associations.

Extension Suez Butte Bellot, site de Soignolles-en-Brie

Au cours de l'année 2019, et notamment de la CSS du 23 mai 2019, la société Suez RV Ile-de-France a déclaré avoir déposé une demande d'autorisation pour étendre l'actuelle l'ISDND et **créer une nouvelle installation de Stockage de Déchets Dangereux (ISDD)**. Ce projet porte sur 54 hectares de terre agricole répartis sur les communes de Soignolles-en Brie et de Yèbles. Il a rapidement suscité une vague de protestation des habitants qui se plaignent déjà de multiples nuisances : bruits, odeurs.

A la demande d'un collectif, France Nature Environnement Seine-et-Marne est intervenue pour aider les membres de ce collectif. A fin 2019, Suez RV Ile-de-France n'avait pas donné suite à un avis provisoire de la Préfecture de Seine-et-Marne. Cet avis demandait à Suez d'apporter des éléments de réponse aux observations faites par la DRIEE sous peine d'annulation de la demande d'autorisation.

ECT Villeneuve-sous-Dammartin

Après avoir déjà autorisé ECT en 2014 à accepter des « terres naturelles » dites K3+, l'AP du 18 avril 2019 autorise cette entreprise à accepter des « terres naturelles » classées TN+. Il s'agit pour l'essentiel de terres excavées des travaux du Grand Paris Express. Ces terres présentent, suivant l'élément contrôlé, entre 1 à 18 fois plus que les critères d'entrée en ISDI : par exemple ces terres pourront contenir 5 fois plus de Sélénium, 16 fois plus de Molybdène ... Il s'agit ainsi de pouvoir mettre en décharge des terres qui ne peuvent être recyclées et qui ne peuvent être stockées en Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) ou ISDD. Bien que ces K3+ ou TN+ soient stockées dans des casiers « spécialement » aménagés, les eaux superficielles pourraient être menacées par ces terres ainsi ramenées du sous-sol en surface, tandis qu'il n'est pas prévu de traiter les lixiviats.



ECT Annet-sur-Marne

Suite aux inondations régulières de la RD 418 entre Annet-sur-Marne et Claye-Souilly, obligeant la fermeture de cette route lors de fortes pluies, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE) a obligé l'industriel ECT à réaliser d'importants travaux d'assainissement afin de permettre l'écoulement des eaux de ruissellements vers la Beuvronne. Fin 2019, la RD 418 a été inondée pour partie sur un nouveau tronçon toujours au bord de la décharge ECT.

L'industriel demande l'extension de cette décharge face à un lotissement, les habitants du lotissement sont défavorables, une réunion publique s'est tenue fin 2019.



Epandages de boues du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) en 77

Nous nous interrogeons sur les conséquences du grave incendie qui a eu lieu en juillet 2019. Les boues qui, depuis l'incendie, sortent du SIAAP ont-elles toujours la même qualité ?

Terzéo : le recyclage de terres polluées à proximité d'un sarcophage

Après les multiples événements qui ont accompagné l'instruction de ce dossier en 2017 et 2018, ce dossier a été soumis au Coderst en Décembre 2018. Un arrêté préfectoral (pris le 11 02 2019) autorise Terzéo à exploiter une installation de valorisation de terres contaminées (considérées comme déchets). Après avoir recyclé environ 75% de ces terres contaminées, les 25% de terre résiduelle seront stockés dans une ISDD mono- déchets. Cette dernière conduit à classer cette installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) Seveso « seuil haut ». Une première réunion de la CSS avait eu d'ailleurs eu lieu le 17 Octobre 2018.

En parallèle, un accord entre Tereos, Terzéo et l'Etat fixe les modalités du traitement des terres polluées (provenant des bassins de décantation d'une ancienne sucrerie Beghin-Say) stockées dans un « sarcophage ». Cette ISDD « non déclarée », et que l'enquête publique Terzéo avait d'ailleurs révélée, est une menace pour les nappes phréatiques.

Quoiqu'il en soit ce projet continue de susciter des inquiétudes et des oppositions de la part d'élus locaux et/ou d'associations locales. Les travaux devraient commencer en 2020.

L'association MARNE a déposé un recours au Tribunal Administratif et il n'y aura pas de démarrage des travaux avant les élections municipales.

Environnement industriel

Hydrocarbures

Dans les Yvelines, le grand pipeline qui alimente la raffinerie de Grandpuits a fait l'objet d'une grosse fuite. Ce sujet a été étudié et discuté lors de la CSS de Grandpuits. Total nous a expliqué qu'il s'agissait d'une fuite due à de la corrosion. Nous avons demandé à leurs représentants s'ils envisageaient de changer ce tube qui est atteint de vétusté. Leur réponse a été négative. Il faut donc s'attendre à d'autres fuites sur ce pipeline.

En sud 77, Bridgeoil réclamait d'étendre de façon importante sa concession. Le GENE a réagi et suit cette affaire. La demande d'extension de la concession de Nonville présentée par la société Bridgeoil a fait l'objet d'une enquête publique du 19 août au 20 septembre 2019. Le commissaire enquêteur a émis le 19 octobre 2019 un avis favorable assorti d'une réserve expresse concernant la résolution préalable "du problème du dégagement gazeux, particulièrement désagréable au plan olfactif et nocif au plan toxicologique, du sulfure d'hydrogène sur la plateforme actuellement exploitée à Nonville".

Logistique

L'année 2019 aura donc vu la mise en service du plus grand centre logistique de France à Tournan-en-Brie et dont le principal bénéficiaire est Conforama.



33 ha de terres agricoles ont donc définitivement laissé place à 180000m² de stockage, 31 cellules, 270000 palettes, et des millions de m³ de matières « combustibles » ! Ce centre est aussi situé à 50m d'un site Seveso classé « seuil haut », histoire de compliquer l'intervention du Service Départemental d'Incendie et de Secours 77 (SDIS77) en cas de besoin ... Ainsi que nous venons de le constater avec l'incendie de Lubrizol (Rouen 26 septembre 2019), les grandes catastrophes ont ceci de commun : on n'arrive jamais à savoir comment cela est arrivé.

Pour autant, en 2019, le rythme de construction des entrepôts logistiques en Seine-et-Marne ne faiblit pas. La construction des nouveaux entrepôts se faisant toujours au bénéfice de nos nouveaux modes de vie et de commercialisation.

Les projets se succèdent : Conforama a quitté Le Val Bréon 1 pour Tournan-en-Brie. Et déjà la communauté d'agglomération lance une concertation pour un Val Bréon 2. A Sénart, la Scadif demande l'autorisation d'exploiter une nouvelle plateforme avec des cellules de 12m de haut ; l'EPA lance un appel d'offre pour désigner le dernier lauréat du Parc XXL de l'A5 à Moissy Cramayel. Le parc A5 va donc être ainsi totalement rempli ... cependant en 2019, pour la première fois la Préfecture de Seine-et-Marne rejette trois dossiers de demande d'exploitation de plateforme logistique.

Pour autant FNE SEINE-ET-MARNE n'arrive toujours pas à obtenir de l'Etat le nombre de mètres carrés construits par an et le nombre d'hectares de terres agricoles qui sont consommés par an, tout comme l'inventaire des entrepôts abandonnés par leurs anciens exploitants. Pour rappel, notre motion logistique de 2018 : nous demandons l'instauration d'un moratoire gelant l'autorisation de nouveaux entrepôts tant que l'étude sollicitée par la CDPENAF en 2016 ne sera pas publiée. Nous sommes toujours en attente de cette étude.

Enfin FNE SEINE-ET-MARNE et son réseau d'associations parviennent parfois à retarder ou contribuent à retarder des projets d'implantation de sites logistiques :

- FNE SEINE-ET-MARNE s'est engagée contre le projet FM Logistic « Les Effaneaux » aux côtés de l'APESA
- En 2018 FNE SEINE-ET-MARNE s'est engagée contre le projet PRD dans la ZAC des Bordes aux côtés des habitants du hameau des Bordes et de la commune de Crisenoy

Ces dossiers sont toujours en cours d'instruction.

L'autre pendant du développement de la Logistique étant bien évidemment le développement incontrôlé du trafic de Poids Lourds et des véhicules commerciaux. Sur la D619 en 2017 on atteignait 17% de Poids Lourds (voir carte trafic CD77). Corollaire de ce trafic, les nuisances sonores et la mauvaise qualité de l'air y compris en zone rurale, et leurs cohortes de maladies ou de décès par anticipation.

Carrières

Terres du Grand Paris

Les terres extraites du sol et sous-sol de Paris, en raison des travaux du « Grand Paris » vont en grande partie être stockées ou enfouies en Seine-et-Marne. Nous sommes vigilants quant à la qualité de ces terres afin qu'elles soient compatibles avec les lieux choisis pour les stocker. Certains projets, s'ils se réalisent (bassines de la Bassée, Parc Napoléon, etc, ...) retiennent plus particulièrement notre attention.

Projet Placoplatre : carrière de gypse à ciel ouvert sur l'ancien site du CEA Fort de Vaujours

Deux CSS 19/02/2019 et 15/11/2019.

Un contrôle par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a été réalisé en novembre 2019, le dernier contrôle datait de février 2019.

Energies renouvelables

Méthanisation

Dopés par le changement de législation et anticipant un changement tarifaire, les méthaniseurs « agricoles » en Seine-et-Marne se sont agrandis et plusieurs autres se sont ouverts portant à treize le nombre de méthaniseurs en service à fin 2019. La plupart de ces méthaniseurs ont incorporé une part de déchets provenant de l'industrie agroalimentaire (15 % d'IAA max / tonnage d'intrants). Ce chiffre n'inclut pas les méthaniseurs notamment « industriels » qui ont fait l'objet d'étude ou d'autorisation en 2019, comme CVO77 à Bailly-Romainvilliers ou Equimeth à Moret-sur-Loing.



Le Conseil départemental s'est saisi de ce dossier en mettant en place un schéma de développement de la méthanisation en Seine-et-Marne, Capmétha 77 qui réunit tous les acteurs du secteur, (sauf les associations environnementales) ! Son objectif est de couvrir 75% des besoins en gaz naturel en 2030 de la Seine-et-Marne, (soit ~ 2500 Gwh/an et l'équivalent de 100 sites de méthanisation).

En parallèle, ce développement s'accompagnera d'une nécessaire adaptation du réseau gaz (GRDF) et du développement des stations Bio GNV. Une station Bio GNV devrait ouvrir à Saint Thibault des Vignes début 2020.

Rappelons qu'un méthaniseur est une ICPE. Du fait du changement de législation (6 juin 2018), un méthaniseur n'est soumis à autorisation qu'au-delà de 100t/J d'intrants. L'un des derniers méthaniseurs qui ait fait l'objet d'une autorisation avant le 6 juin 2018 (>60t/J) a fait l'objet en 2019 d'un AP de mise en demeure par la DRIEE !

Autre point : une superposition complexe de réglementations ! Au titre de la loi sur l'eau, les plans d'épandage de digestat peuvent en fonction de certains seuils relever aussi soit d'un simple enregistrement soit d'une déclaration ou d'une procédure d'autorisation : par exemple un méthaniseur peut être soumis à déclaration au titre des ICPE et à autorisation au titre d'IOTA.

La multiplicité et la complexité des dossiers de méthanisation s'annonce désormais comme une tâche chronophage et difficile pour FNE SEINE-ET-MARNE, d'autant que présentement il n'y a pas de base de suivi. Nous devons aller chercher les informations un peu partout. Récemment, nous avons cru comprendre qu'une unité de déconditionnement d'IAA allait être créée à Réau pour alimenter plusieurs méthaniseurs. Voilà l'une des formes d'organisation que pourrait prendre ce secteur au fur et à mesure que le très important gisement que sont les déchets alimentaires va intégrer la filière méthanisation.

Eolien

Favorable à la démarche de recherche d'énergies renouvelables, nous participons à des réunions sur le projet éolien d'Ichy mené par Energie Partagée.

Photovoltaïque

Création de « fermes photovoltaïques » sur d'anciens sites industriels : Les projets envisagés se situent sur des terres dites « polluées ». Nous pensons que les terres doivent faire l'objet d'analyses et de dépollution préalablement à l'installation de nouveaux projets.

Une première centrale photovoltaïque (17Mwc) a été inaugurée à Meaux en octobre 2019.



Plusieurs autres projets sont prévus en Seine-et-Marne : à Annet-sur-Marne (17Mwc) , Grandpuits (27Mwc). Les communautés d'agglomération et leurs communes intègrent dans leur Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et dans des Contrats de Transition Ecologique (CTE) des projets photovoltaïques : citons Boissise-la-Bertrand. A ce jour ces projets prennent place sur des terrains difficilement valorisables : ancienne friche industrielle, ancienne carrière, ancien centre de stockage de déchets.

Santé et environnement

Nuisances aériennes

Projet de Terminal 4 à Roissy CdG

La volonté d'accroître démesurément l'activité de Roissy Charles de Gaulle met en danger la qualité de vie des riverains habitant l'Île-de-France, voire au-delà. ADP mise sur l'augmentation prévue du trafic aérien mondial et dans un contexte de compétition internationale veut offrir de nouvelles capacités d'accueil pour 40 millions de passagers supplémentaires à l'horizon 2032, soit l'équivalent du flux d'Orly avec 500 mouvements quotidiens supplémentaires.

FNE Seine-et-Marne travaille de concert avec les autres associations parties prenantes au sein du groupement 'GARE'. En 2019, année de la concertation d'ADP mais où l'Etat stratège a brillé par sa grande absence, point mis en avant par la CNDP, 2020 doit être l'année des enquêtes publiques avant la décision finale.

Les premiers résultats 2019 nous indiquent une augmentation de 3,3% des mouvements après 4 années stables mais une augmentation notable des vols de nuit.

Qualité de l'eau

Conseil Territorial de Santé dédié à la santé environnementale

Plusieurs membres de FNE Seine-et-Marne participent au groupe de travail « eau potable ». Nous constatons que l'on traite les conséquences mais pas les causes. Mélanger une eau de qualité avec une eau qui dépasse les normes de façon à délivrer une eau conforme ne nous semble pas être une solution viable à terme. Il y a encore en Seine-et-Marne une cinquantaine de communes qui distribuent une eau non conforme.

Un nouveau sujet : la présence de tritium dans l'eau de la Seine ne pouvant être filtré par les unités de traitement se retrouve dans l'eau potable issue de pompage dans la Seine.

Qualité de l'air

Etude de zone nord-ouest 77

C'est la DRIEE qui est en charge de ce dossier.

L'état des lieux a été présenté au Comité de Pilotage (Services de l'Etat, Elus, Industriels, Airparif, Associations...) au 1^{er} Semestre 2019.

Une nouvelle réunion devait être organisée au 2^{ème} semestre 2019 pour une éventuelle constitution d'un Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (S3PI) mais elle n'a pas eu lieu.

Les zones les plus impactées par la pollution (air, eau, sols) et par le bruit pourraient faire l'objet d'investigations particulières à condition de trouver les fonds nécessaires auprès de l'Etat, des collectivités et des industriels comme dans les Yvelines (Etude de Zone Vallée de Seine).

Aménagement du territoire

Grand Paris – ISDI

Les travaux du Grand Paris Express s'accompagnent de l'excavation de 45 millions de mètres cubes entre 2016 et 2027.

En 2019, la Société du Grand Paris (SGP) a fourni un bilan 2018 de la répartition des déblais sur le territoire. Ce document nous indique qu'au 31 Décembre 2018, 4 millions de mètres cubes ont été mis en stockage depuis le début des travaux ; 2,3 millions de mètres cubes (soit 56%) ont été évacués vers la Seine-et-Marne. Deux des installations de la Seine-et-Marne ont accueilli 80% de ces 2,3 millions de mètres cubes : Il s'agit de l'ISDI de Villeneuve-Sous-Dammartin (pour ~ 50%) et de l'ISDI ECT d'Annet-sur-Mame (pour ~30%).

Précisons que l'objectif de SGP est de recycler 70% des terres excavées à l'horizon 2020, or seulement 40% de ces terres ont été valorisées et 60% sont allées en stockage de déchets ! **Le prix du stockage des terres en France, très bas, n'incite pas les entreprises à trouver des filières de valorisation !**



Aménagements de la Bassée

Les enquêtes publiques Projet "Grands Lacs" pour écriéter les crues de la Seine et canal à grand gabarit auront lieu en 2020. Nous avons créé un groupe de travail avec FNE Ile-de-France qui s'est réuni tout au long de l'année 2019 pour préparer nos contributions à ces enquêtes. Nous demandons à Seine Grands lacs de réétudier des dispositifs d'inondations naturelles et nous opposons au projet de canal à grand gabarit.

PNR Brie et deux Morin

Visite des rapporteurs du Conseil National de la Protection de la Nature (CNP) et de la fédération des parcs naturels régionaux de France (FPNRF) les 16, 17 et 18 octobre 2019. Une audition par le CNPN le 17 décembre 2019 devait clôturer l'examen du projet et déboucher après transmission du dossier au Ministère de la transition écologique et solidaire sur un avis d'opportunité. *Audition reportée au 28 janvier 2020.*



Parc "Napoléon"

Pas d'évolutions significatives de ce dossier en 2019.

CdG express

Cette liaison ferroviaire entre la gare de l'Est et Roissy CDG doit voir le jour en 2025 donc après les Jeux Olympiques pourtant argument mis en avant dans le dossier de candidature. Ce projet de 2 milliards d'euros financé en partie par la SNCF Réseau obligée d'emprunter 1 milliard d'euros au détriment de la ligne B en grande souffrance. En alternative au transport par route, cette ligne s'adresse aux voyageurs aériens pour 30€, elle ne pourra pas être utilisée par le détenteur de la carte Navigo. Nous pensons qu'une infrastructure financée par des fonds publics pour un usage particulier ne répond pas à la mission de service public. Il apparaît scandaleux de privilégier certains utilisateurs au détriment de voyageurs du quotidien.

Pour le même coût, un autre projet aurait pu être réalisé en utilisant les emprises existantes permettant d'améliorer le transport du quotidien et du touriste.

Urbanisme

Rappelons que les associations locales adhérentes peuvent bénéficier de l'agrément de FNE Seine-et-Marne pour demander à être désignées lors de l'élaboration de documents d'urbanisme. Elles peuvent ainsi faire état de leurs observations et avoir connaissance du dossier en amont des décisions qui seront actées.

Nous avons travaillé ou été consultés sur les documents suivants :

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Nous avons plus particulièrement travaillé sur les SCoT de :

- La Communauté d'agglomération Pays de France (CARPF)
- La Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire
- La Communauté de communes Moret Seine-et-Loing

Plans locaux d'urbanisme (PLU)

- PLU Dormelles
- PLU de Mortcerf
- PLU Compans (modification simplifiée)
- PLU Boissise-le-Roi
- PLU Seine-Port
- PLU Marolles-sur-Seine
- PLU d'Esmans
- PLU Coutevroult

Val Bréon 2 (Châtres, Les Chapelles-Bourbon)



Cinq pastilles jaunes "d'urbanisation conditionnelle" figurent au niveau du Val Bréon sur la carte de destination des territoires du SDRIF "Île-de-France 2030" adopté fin 2013. Le Conseil régional en a alors fortement limité la portée en conditionnant l'urbanisation de ces 125 ha à la réalisation, peu probable, d'une gare RER. Bien qu'aucune gare RER ne figure dans les programmes de la SNCF et d'Île-de-France Mobilités, la Communauté de Communes (CC) du Val Briard persiste dans sa volonté d'urbanisation. Après avoir acquis 150 ha de terres agricoles en juin 2018, elle a lancé, en janvier 2019 une opération d'aménagement d'initiative publique "Val Bréon 2" en janvier 2019, accompagnée d'une concertation préalable, en missionnant Aménagement 77 de son pilotage.

Trois réunions de concertation publique se sont tenues aux Chapelles-Bourbon les 8 juin, 28 septembre et 7 décembre 2019.

Une ferme opposition à ce projet y a été exprimée au nom de FNE Seine-et-Marne. En particulier, a été mis en avant l'objectif zéro artificialisation nette (ZAN), conforté par l'instruction du Gouvernement du 29 juillet 2019 relative à l'engagement de l'État en faveur d'une gestion économe de l'espace. Val Bréon 2 fait partie des dossiers seine-et-marnais remis au conseiller énergie et environnement de Valérie Péresse Présidente du Conseil régional rencontré le 12 novembre 2019, avec les demandes suivantes :

- L'application stricte de la conditionnalité des pastilles jaunes d'urbanisation du SDRIF liée à la réalisation d'une gare RER qui ne doit souffrir d'aucune dérogation. La communauté de communes du Val Briard ne doit pas passer outre cette condition et donc abandonner son projet d'urbanisation. **Les terres doivent rester agricoles**
- Le retrait du projet de gare au Val Bréon des études et enquêtes d'Île-de-France Mobilités, schémas directeurs de la SNCF... de façon à en exclure l'éventualité. Cette gare n'est pas inscrite dans le réseau Grand Paris Express. Une gare ouvrirait la porte à l'étalement urbain sur le secteur en totale incohérence avec les prescriptions du SDRIF.

Fidèle à ses habitudes de passage en force, la CC se targue désormais de pouvoir bénéficier d'une dérogation à l'obligation de remplir la clause de conditionnalité !

Ce dossier méritera donc toute notre attention non seulement pour préserver nos terres agricoles et stopper net les velléités d'urbanisation des terres agricoles entre les deux villes nouvelles de Marne-la-Vallée et Melun-Sénart qui enclencheraient un processus inéluctable d'étalement urbain, mais aussi afin de ne pas créer un premier (?) cas de dérogation à la conditionnalité des "pastilles" jaunes en Île-de-France.



Publicité

Au total, nous avons étudié 12 Règlements :
11 Règlements Locaux de Publicité (RLP)

- Savigny-le-Temple
- Brie-Comte-Robert
- Emerainville
- La Rochette
- Chauconin-Neufmontiers
- Coulommiers
- Meaux
- Lieusaint
- Moissy-Cramayel
- Combs-la-Ville
- Melun

et un Règlement Local Intercommunal (RLPI) pour le Pays de Fontainebleau :

Pour Melun, nous avons transmis directement nos observations à la mairie.
Pour le RLPI du Pays de Fontainebleau notre association a déposé une contribution à l'enquête publique, contribution dont la communauté d'agglomération a eu connaissance au préalable.

Dans la mesure du possible nous assistons aux réunions préparatoires en tant que personnes publiques concertées.

On observe que les communes se voyant restreintes par la loi sur les dispositifs publicitaires, ont recours à d'autres dispositifs tels que les enseignes et pré-enseignes, le micro affichage, le mobilier urbain.

Les bureaux d'études utilisent l'article L 581-8 du code de l'environnement qui permet au RLP de déroger aux protections établies par ce même article et réintroduisent la publicité par le mobilier urbain, sans règle de densité.

Les actions en justice

Affaires jugées en 2019 :

Au pénal.

Simonot : pollution du site et non-respect des normes, des mises en demeures...reconnu coupable et condamné. A fait appel, audience prévue le 28 septembre 2020.

Au Tribunal administratif.

Bellefontaine – Samois-sur-Seine : désistement de la requête d'appel suite à accord avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau qui a abandonné le projet prévu sur ce site.

Dossiers en attente de jugement :

Au pénal.

Siadis, Mitrychem, Poulalion

Feux volontaires à Mareuil-les-Meaux, plainte conjointe avec l'association locale.

WIPELEC à Meaux : pollution, mise en danger de la vie d'autrui, non-respect des règles environnementales et de sécurité, des mises en demeures...

Au Tribunal administratif.

Recours contre le permis de construire du projet des Effaneaux.

Recours contre le permis de construire de la plateforme logistique de Foujou, plainte conjointe avec la commune de Crisenoy.

Rapport d'Activité 2019 : **Sensibilisation et Éducation à l'Environnement**

I. Les interventions pédagogiques

- A) Les interventions « scolaires »
- B) Les interventions « extrascolaires »
- C) Évolution

II. Les manifestations grand public

- A) Les stands
- B) Les ateliers
- C) La Fête de la Nature

III. Les ateliers familles

- A) Thèmes et planning des ateliers
- B) Présentation des familles
- C) Évolution

IV. Évolution 2016-2019

- A) Évolution du nombre de personnes sensibilisées de 2016 à 2019
- B) Évolution du nombre de demi-journées d'animation réalisées de 2016 à 2019



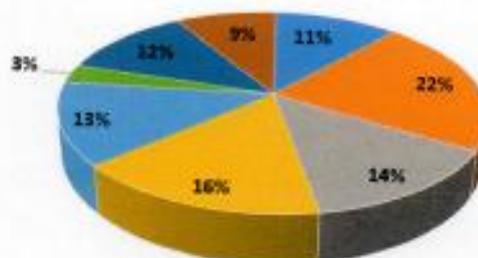
I. Les interventions pédagogiques

Nous avons conçu et réalisé des animations pédagogiques à destination des écoles, des accueils de loisirs, des centres sociaux... Ces animations ont pour objectif d'apprendre à observer le monde qui nous entoure pour mieux le respecter et le protéger. Par des approches pédagogiques et ludiques nous abordons différentes thématiques telles que la faune, la flore et leurs écosystèmes, l'eau et les déchets.

Nous proposons 8 thématiques :

1. Les lutins (faune/flore) (11%)
2. Les oiseaux (14%)
3. Les petites bêtes (22%)
4. Les arbres et la forêt (16%)
5. Les cycles de l'eau (naturel et domestique) (13%)
6. La mare et la rivière (3%)
7. Les déchets (12%)
8. Le jardin (9%)

Nombre de demi-journées réalisées par thème en 2019



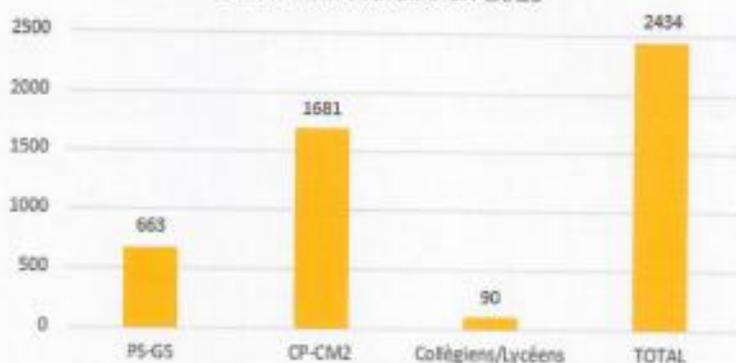
Nous intervenons en milieu :

- **scolaire**, principalement auprès des élèves maternelles et élémentaires mais aussi ponctuellement auprès des collégiens et des lycéens.
- **extrascolaire**, les mercredis et/ou pendant les vacances scolaires, dans les centres sociaux, les accueils de loisirs et dans les structures d'accueil de personnes en situation de handicap.

A) Les interventions « scolaires »

Cette année nous sommes intervenus dans 20 écoles élémentaires, 7 écoles maternelles et 2 lycées, soit 29 établissements scolaires seine-et-marnais. Nous avons réalisé 84 demi-journées d'animation et sensibilisé **2434 élèves**.

Nombre d'enfants sensibilisés en milieu scolaire en 2019



B) Les interventions « extrascolaires »

En partenariat avec les centres sociaux :

Nous avons continué le projet mis en place en 2018, intitulé « La Nature dans mon quartier ». Il a pour objectif de permettre aux enfants de s'approprier la nature de leur quartier afin de favoriser la biodiversité et de la respecter.

Nous avons réalisé 16 demi-journées d'animation au sein des 4 centres sociaux de Melun (Lavoisier, Schuman, Almont et Montaigu) ainsi que dans les centres Louise Michel de Meaux et Haubertine Auclert de Chelles. Nous avons rencontré 159 personnes.

En partenariat avec les accueils de loisirs :

Cette année, nous sommes intervenus dans 5 accueils de loisirs, situés à Couilly-Pont-aux-Dames, Quincy-Voisins, Grandpuits et 2 centres à Nangis. Nous avons réalisé 11 demi-journées d'animation et rencontré 208 enfants.

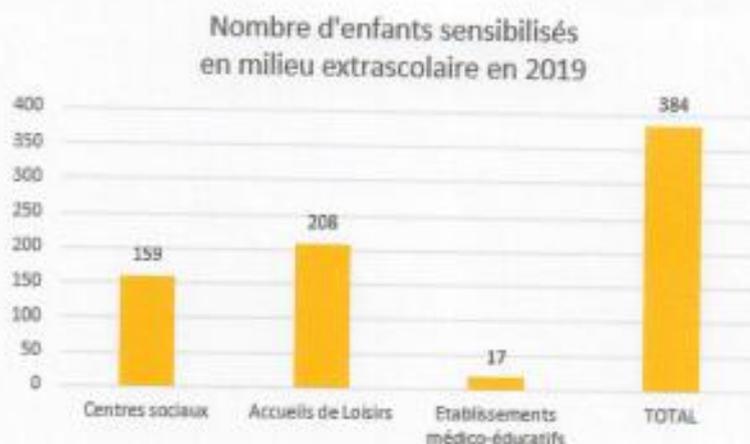
En partenariat avec les structures d'accueil de personnes en situation de handicap :

Parce que nous voulons que la nature soit accessible à tous, nous avons conçu un projet d'animation, intitulé « Handi'Cap sur la Biodiversité ». L'objectif de ce projet, à destination des structures d'accueil des personnes en situation de handicap est de permettre aux enfants et adultes touchés par un handicap moteur, sensoriel ou mental de découvrir la biodiversité qui l'entoure et d'être acteur de sa préservation. Nos animations sont proposées sous la forme d'une « promenade » ou d'un « atelier ».

Ce projet a été soumis et retenu dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt. Il sera en partie financé par l'Agence Française de la Biodiversité et présenté au Congrès mondial de la nature de l'UICN qui aura lieu à Marseille en juin 2020. (Union Internationale pour la Conservation de la Nature)

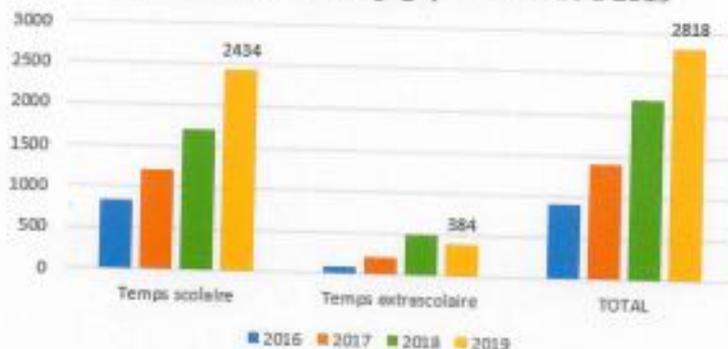
Ce projet a été mené auprès de l'institut médico-éducatif La Loupière à Meaux. Nous avons proposé à une quinzaine d'enfants polyhandicapés, une promenade sensorielle dans le parc du Pâtis. Nous sommes actuellement à la recherche de 2 établissements « pilotes » pour animer ce projet.

Cette année, nous avons réalisé 29 demi-journées d'animation en milieu extrascolaire et rencontré 384 personnes.



C) Évolution

Évolution du nombre d'enfants sensibilisés lors des interventions pédagogiques de 2016 à 2019



II. Les manifestations grand public

Les manifestations grand public sont des événements à destination des familles, des salariés... dont l'objectif est de promouvoir la notoriété de notre association. Ces manifestations se présentent sous la forme de stands ou d'ateliers.

A) Les stands

Lors des stands, les participants sont de passage. Nous présentons notre association, nous répondons aux diverses questions et nous proposons une courte animation accessible pour les enfants et leurs parents.

Cette année, nous avons participé aux actions suivantes :

1. Le Salon de l'Agriculture à Paris (01.03.19)
2. La soirée-débat sur le thème des déchets à Tournan-en-Brie (15.03.19)
3. La fête du quartier Lavoisier à Melun (16.03.19)
4. L'évènement « Chelles prépare son jardin » en partenariat avec Leroy Merlin (06.04.19)
5. Les bucoliques de Coupvray (18.05.19)
6. Le City Cap Rallye à Melun (23.05.18)
7. La fête des associations à Montereau (animée par Marie-Paule Dufлот) et à Vert-Saint-Denis/Cesson (07.09.19)
8. La fête de la science sur la thématique de l'eau à Cesson (12.10.19)



B) Les ateliers

Lors des ateliers, les participants se sont inscrits en amont. L'atelier dure entre 1h30 et 2h sur une thématique précise.

Cette année, nous avons animé :

1. Deux ateliers sur la découverte des plantes sauvages et médicinales. L'un auprès des habitants du quartier Montaigu à Melun. Le second au sein des carrés potagers Bacots à Bois-le-Roi.
2. L'action « Nettoyons la Nature », réalisée par les salariés de l'entreprise SAFRAN, dans la forêt de Bréviande.
3. Un atelier sur la thématique de l'eau, dans le cadre de la semaine bleue, auprès des résidents d'un EHPAD à Souppes-sur-Loing.



4. Des ateliers de bricolage en lien avec la nature en partenariat avec le magasin Leroy Merlin de Chelles. Ces ateliers, destinés aux enfants et à leurs (grands) parents, ont eu lieu le mercredi de 14h à 16h au sein du magasin. Nous avons proposé :
 - 4 ateliers sur la réalisation d'un gîte pour les petites bêtes – 16 enfants et 12 adultes
 - 4 ateliers sur la réalisation d'un bonhomme en terre cuite – 17 enfants et 9 adultes
 - 3 ateliers sur la réalisation d'une mangeoire pour les oiseaux – 9 enfants et 7 adultes
 - 4 ateliers sur la réalisation d'un sapin en bois pour Noël ainsi que des décorations en papier– 18 enfants et 10 adultes
- ⇒ **Nous avons réalisé 15 ateliers, rencontré 60 enfants et 38 adultes soit 98 bricoleurs.**



C) La Fête de la Nature

À Cannes-Ecluses

Les 24 et 26 mai, FNE Seine-et-Marne a proposé une balade botanique au sein de la Réserve Naturelle des Seiglats. Les explorateurs, accompagnés de Marie-Paule DUFLOT sont partis à la découverte des histoires des plantes voyageuses pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Ils demandent déjà les dates des prochaines sorties.



À Vert-Saint-Denis

Pour la 3^{ème} année consécutive, FNE Seine-et-Marne s'est associée à des associations locales pour fêter la Fête de la Nature.

Dimanche 26 mai, nous avons ouvert exceptionnellement les portes de notre maison forestière au public.

Par une belle journée ensoleillée et festive, de nombreux promeneurs ont pu profiter des animations gratuites.



Comme les années précédentes, nous avons passé cette agréable journée en compagnie de l'Association des Bois du Canton, le GABI et la Maison des Loisirs et de la Culture de Cesson.

Cette année, nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir La maison d'Ecole de Pouilly-le-Fort qui a proposé la réalisation de coquelicots, la création d'une carte pour la fête des mères, un atelier d'écriture au porte-plume et une épreuve de Sciences du CEPE (Certificat d'Études Primaires Élémentaires). L'association Ôdébi du Mée-sur-Seine a également guidé nos promeneurs lors d'une balade contée dans le bois de Bréviande.



À l'occasion de cette journée, FNE Seine-et-Marne, s'est associée au mouvement « Nous voulons des coquelicots », qui « lance un appel » pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse (<https://nousvoulonsdescoquelicots.org>).



Tout au long de la journée, les promeneurs ont été accueillis par un groupe de musiciens et accompagnés par les sculptures d'André SIBUT. Des sculptures en bois, en marbre... qui ne demandaient qu'à être regardées, admirées, touchées, caressées...



III. Les ateliers familles

Depuis 2016, nous proposons des ateliers à destination des familles afin de découvrir la nature en s'amusant, de créer des moments de partage entre les parents et les enfants et de susciter l'éveil et la curiosité. Ces ateliers ont lieu un dimanche après-midi par mois à la maison forestière de Bréviande, située à Vert-Saint-Denis. Ils sont axés sur la découverte de la faune et de la flore mais également sur l'art et la nature.

A) Thèmes et planning des ateliers familles

Dimanche 03 Février : Réalisation de Nichoirs

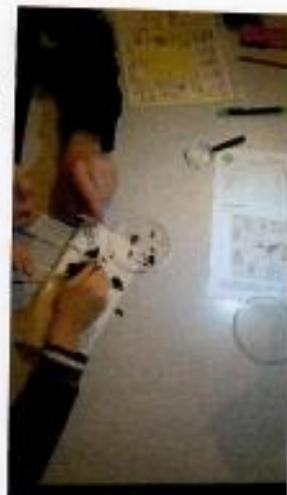
Après avoir présenté quelques oiseaux communs de nos jardins et expliqué que de nombreux oiseaux souffrent du manque de cavités pour se nicher, les familles ont construit leur nichoir.

⇒ 13 personnes présentes soit 4 familles.

Samedi 02 Mars : La nuit de la Chouette

Les caractéristiques générales des rapaces nocturnes ont été exposées, puis nous avons identifié quelques chouettes et hiboux communs de nos régions. Ensuite chaque famille a disséqué une pelote de rejection et découvert son contenu. Les familles ont pu observer les différents os présents dans la pelote et identifier le nom du squelette (Campagnols ou Musaraignes).

⇒ 19 personnes présentes soit 5 familles.



Dimanche 07 Avril : **La nature s'éveille...**

Lors d'une promenade printanière, les familles sont parties à la rencontre des lutins. A chaque lutin trouvé, une courte activité était proposée pour découvrir la faune et la flore qui nous entourent.

⇒ 11 personnes présentes soit 3 familles.

Dimanche 05 Mai : **Fleur sauvage qui es-tu ?**

Dans un premier temps, l'anatomie de la plante et le processus de la pollinisation et de la reproduction des fleurs ont été expliqués. Les familles sont ensuite allées cueillir quelques fleurs sauvages (chélidoine, fraise des bois, lamier pourpre, primevère...) et ont réalisé un herbier.

⇒ 11 personnes présentes soit 3 familles.

Dimanche 02 Juin : **Fête de la pêche à Chartrettes**

Après un court exposé sur l'anatomie du poisson et la reconnaissance de quelques poissons communs comme le gardon, le rotengle, le poisson-chat, la perche...les familles ont pu s'initier aux pratiques de la pêche.

⇒ 11 personnes présentes soit 3 familles.

Dimanche 07 Juillet : **Jouons et créons avec la nature**

Deux concepts « d'art végétal », le mandala et le Land'art ont été présentés. Les familles ont réalisé des tableaux éphémères à partir d'éléments naturels glanés autour de la maison forestière. Les enfants ont aussi confectionné des masques végétaux.

⇒ 6 personnes présentes soit 2 familles.

Dimanche 06 Octobre : **Fruits d'automne**

Après la découverte de l'anatomie de l'arbre et de quelques arbres forestiers communs, les familles ont récolté des fruits d'automne (châtaignes, marrons, glands...), pour réaliser des bonhommes.

⇒ 21 personnes présentes soit 6 familles.

Dimanche 03 Novembre : **Mangeoires à oiseaux**

Quelques oiseaux communs de nos jardins ont été présentés et a été abordé le problème du manque de nourriture dont souffrent de nombreux oiseaux en hiver. Les familles ont ensuite réalisé leur mangeoire.

⇒ 14 personnes présentes soit 5 familles.

Dimanche 01 Décembre : **Réalisation de décorations de Noël en papier**

Des modèles de décorations ont été proposés et expliqués. Les familles ont pu créer leurs boules de Noël à partir de papier.

⇒ 17 personnes présentes soit 6 familles.



B) Présentation des familles

⇒ **22 familles** se sont inscrites aux ateliers.

⇒ **7 familles** sont présentes depuis 2018 et **15 nouvelles familles** ont participé aux ateliers.

⇒ **5 familles** ont participé plus de 2 fois aux ateliers.

C) Évolution du nombre de familles présentes aux ateliers



IV. Évolution 2016 à 2019



Annexe 1 : *Regards 77*

Lettre de FNE Seine-et-Marne - N° 12 - Janvier 2019

- Assemblées générales de France Nature Environnement Seine-et-Marne
- Les animations de 2018
- France nature Environnement Seine-et-Marne dans l'action : deux belles victoires juridiques
- Mini guide des risques Industriels
- Vélo Sud 77 : une association de France Nature Environnement Seine-et-Marne
- Grand Paris Sud Eco-citoyen
- La méthanisation et la Transition Energétique
- La Bassée oui mais... La continuation du Grand Gabarit non !
- Muselières pour frelons asiatiques
- Spectacles gratuits tous les jours !
- Rejoignez-nous

Lettre de FNE Seine-et-Marne - N° 13 – Avril 2019

- Assemblées générales de France Nature Environnement Seine-et-Marne
- Les propositions de France Nature Environnement sur la question des transports et de la mobilité
- Le projet de terminal 4 et de développement de la plateforme Paris Charles de Gaulle
- Dimanche 26 mai 2019 : Le Fête de la Nature, nos propositions
- Un site pollué (métaux lourds, amiante) à l'abandon
- Chacun doit prendre ses responsabilités !
- Les espèces invasives
- Bientôt la vie de château pour 100 000 poulettes à Augers-en-Brie
- ADEMAJ : Association de Défense de l'Environnement de Moulignon-Auxonnettes-Jonville
- « Nous voulons des coquelicots »
- Réduire l'usage de pesticides de 25% en 1 an, le défi (presque) intenable du gouvernement
- Appel pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse
- Les fleurs de printemps
- Regards...du GENE (communiqué)
- Toutankhamon s'expose ! Toutencamion, des élus nous exposent !
- Qualité de l'air : la santé sacrifiée au profit des constructeurs automobiles ?
- Courrier des lecteurs
- Rejoignez-nous

Lettre de FNE Seine-et-Marne - N° 14 - Octobre 2019

- Plan Régional de Prévention des Déchets : la contribution de FNE Seine-et-Marne
- Tribune libre du collectif « stop aux déchets de la Butte Bellot »
- Non à l'ouverture d'une nouvelle décharge de déchets dangereux en Seine-et-Marne !
- Campagne de mesure du bruit autour de l'aérodrome de Melun-Villaroche
- Inondations et sécheresse...même combat ?
- Pesticides : de la charte de bon voisinage aux Zones de Non Traitement
- Règlement Local de Publicité (RLP) et Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi)
- Un outil pour protéger les paysages urbains ?
- Panneaux publicitaires : une idée pas si lumineuse que cela !
- Les animations de FNE Seine-et-Marne
- Courrier des lecteurs
- Brèves
- Les fruits sauvages (et introduits)
- Lubrizol met en évidence l'opacité grandissante et le danger de l'assouplissement des normes
- Rejoignez-nous

Annexe 2 : Les commissions officielles en 2019

1 – Commissions préfectorales

- CDPENAF- Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
C.D.C.F.S - Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage
C.D.N.P.S - Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites:
- formation « des carrières »
 - formation « faune sauvage captive »
 - formation « nature »
 - formation « publicité »
 - formation « sites et paysages »
- Co.D.E.R.S.T. - Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques
CDRNM - Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs
CCE - Commission Consultative de l'Environnement CDG Roissy-en-France
CCE - Commission Consultative de L'Environnement Coulommiers-Voisins
CCE - Commission Consultative de l'Environnement Meaux-Esbly
CCE - Commission Consultative de l'Environnement Melun-Villaroche
Comité de suivi loi sur l'eau de l'aéroport de Paris
Commission de conciliation en matière d'élaboration des documents d'urbanisme (S.Co.T, P.L.U., etc.)
CDAC - Commission Départementale d'Aménagement Commercial.
Commission de la liste d'aptitude à la fonction de commissaire-enquêteur
Comité de pilotage des projets d'aménagements de la Seine entre Nogent-sur-Seine et Bray-sur-Seine dans le secteur de la Bassée

2 – Commissions consultatives

- Commissions Consultatives des services publics locaux (CCSPL):
- CAMVS (Communauté d'Agglomération Melun-Val-de-Seine)
 - Monthyon SMITOM
 - Montereau SYTRADEM
 - Saint-Thibault-des-Vignes SIETREM
- Comité technique des Espaces Naturels Sensibles
Comité scientifique de la Réserve Naturelle de Montereau
Comité Consultatif de Développement Durable (CCDD) des Villages Nature
Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature (C.D.E.S.I.)

4 – Commissions NATURA 2000

- N2000-Carrière Saint-Nicolas
N2000-Carrière de Darvault
N2000-Basse Vallée du Loing
N2000-Bassée FR1112002/FR1100798 (Bassée plaines adjacentes+ la Bassée)
N2000-Bois de Vaires/Marne
N2000-Boucles de la Marne
N2000-Carières de Mocpoix-Château Landon
N2000-Loing-Lunain
N2000-Petit Morin-Verdelot-St Cyr/Morin
N2000-Villefermoy
N2000-Yerres-de sa source à Chaumes-en-Brie
N2000-Rivière du Vannetin
N2000-Bois des Réserves, des Usages et de Montgé
N2000-Rivière du Dragon

5 – Commission de suivi de site, (CSS)

1. Bagneaux-sur-Loing – KERAGLASS
2. Gouaix - SICA
3. Grandpuits-Bailly-Carrois – TOTAL et BOREALIS
4. Meaux - BASF
5. Mitry-Compans – Zone industrielle
6. Montereau – BUTAGAZ et SOVALEM
7. Sénart : AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE, KUEHNE& NAGEL et XPO LOGISTICS
8. Tournan-en-Brie - BRENNTAG
9. Courtry, Coubron, Vaujours – Fort de Vaujours
10. Décharge d'Isles-les-Meldeuses – Sablières CAPOULADE
11. Décharge de Fouju-Moisenay – VEOLIA-REP
12. Claye-Souilly, Fresnes-sur-Marne, Charny – VEOLIA REP
13. Monthyon, St-Souplet – VEOLIA-REP
14. Soignolles-en-Brie – SITA Île de France
15. Varennes-Jarcy – Usine de traitement des ordures ménagères par compostage.
16. Vaux le Pénit – GENERIS
17. Courtry, Villeparisis – Suez Minéraux FD
18. Storengy Germigny-sous-Coulombs
19. Villenoy Terzéo

6 – Commission locale de concertation

Commission Locale d'information et de concertation CLICEC Ecuelles

7 – Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, S.A.G.E

CLE du S.A.G.E. de l'Yerres
CLE du S.A.G.E. des deux Morin
CLE du S.A.G.E. de la Bassée Vouzle

8 – Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, S.D.A.G.E

Eau Seine Normandie – Programme 2019-2024
Projet pilote Bassée

9 – Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural Île-de-France, S.A.F.E.R

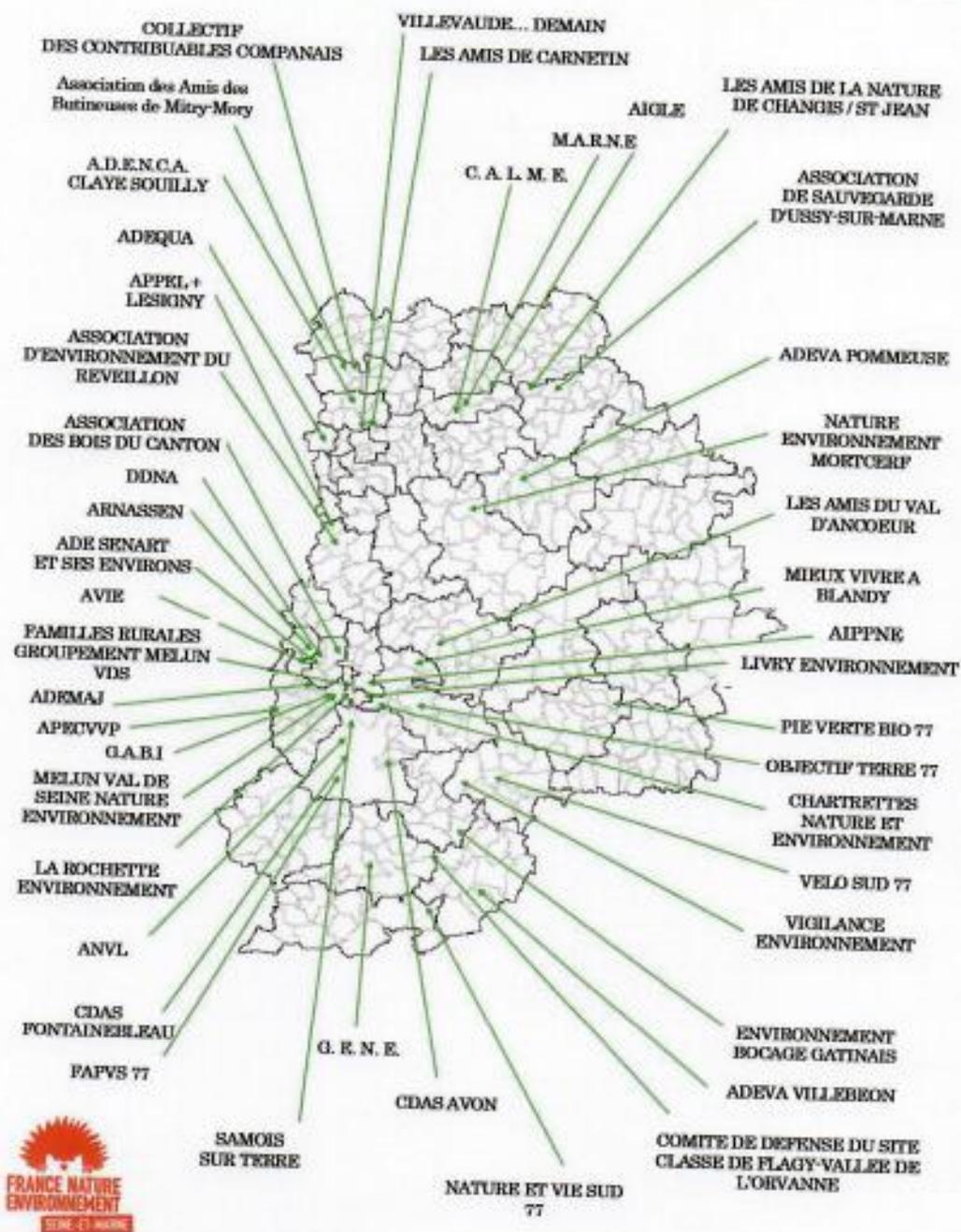
Comité technique départemental

ASSOCIATIONS ADHERENTES EN 2019

NR	NOM	CODE POSTAL	CUMMUNE
1	COMITE DE DEFENSE, D'ACTION ET DE SAUVEGARDE D'AMON	77210	AVON
2	MIEUX VIVRE A BLANDY	77135	BLANDY-LES-TOURS
3	FEDERATION DES ASSOCIATIONS DU SUD SEINE ET MARNAIS POUR LA PROTECTION DE LA VALLEE DE LA SEINE (FAPVS 77)	77210	AVON
4	LES AMIS DE CARNETIN	77400	CARNETIN
5	ADE Sénart et ses environs	77240	LESSON
6	Développement Durable Notre Avenir - DDNA	77240	LESSON
7	NATURE ET VIE SUD 77	77490	CHARENTREUILS
8	LES AMIS DE LA NATURE DE CHANGIS / ST JEAN	77960	CHANGIS-SUR-MARNE
9	CHARTRETTES NATURE ET ENVIRONNEMENT	77560	CHARTRETTES
10	ADEQUA	77500	CHILLES
11	A.D.E.N.C.A.	77410	CLAYE-SOUILLY
12	Collectif des Contribuables Compagnis	77290	COMPIÈNE
13	MELUN VAL DE SEINE NATURE ENVIRONNEMENT	77190	DAMMARIE-LES-LYS
14	GABI	77190	DAMMARIE-LES-LYS
15	ASSOCIATION D'ENVIRONNEMENT DU REVELLON	77150	FEROLLES-ATTELY
16	Comité de Défense du Site Classé de Flagy-Valée de l'Ornanne	77940	FLAGY
17	A. N. V. L.	77890	FONTAINEBLEAU
18	COMITE DE DEFENSE, D'ACTION ET DE SAUVEGARDE DE FONTAINEBLEAU	77800	FONTAINEBLEAU CEDEX
19	Association des Inhérita de Germigny l'Évêque (AIGLE)	77910	GERMIGNY L'ÉVÊQUE
20	VIGILANCE ENVIRONNEMENT	77183	LA GRANDE PAROISSE
21	OBJECTIF TERRE 77	77820	LE CHÂTELET-EN-BRIE
22	APPEL + (ASSOCIATION DU VILLAGE DE LESIGNY)	77190	LESGIGNY
23	LIVRY ENVIRONNEMENT	77000	LIVRY-SUR-SEINE
24	AVIE	77950	MARCY
25	C. A. L. M. E.	77100	MAREUIL-LES-MEAUX
26	FAMILLES RURALES GROUPEMENT DU VAL DE SEINE	77000	MELUN
27	ASSOCIATION DES AMIS DES BUTINEUSES DE MITRY-MORY	77290	MITRY-MORY
28	VELO SUD 77	77130	MONTEREAU
29	NATURE ENVIRONNEMENT MORTCEFF	77160	MORTCEFF
30	M.A.R.N.E	77200	NANTOUX-LES-MEAUX
31	G. E. N. E.	77540	NEVIGY
32	ADEV Nord Seine et Marne	77280	OTHES
33	ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE DU VILLAGE DE PERTHES (APECVVP)	77900	PERTHES
34	A. D. E. V. A.	77515	POMMEUSE
35	ADENAI	77330	SANT-FARZEAU-PONTHÉRY
36	LES AMIS DU VAL D'ANCOEUR	77230	SANT-MÉRY
37	SAVOIS SUR TERRE	77920	SANVOIS-SUR-SEINE
38	ARNASSEN	77176	SAVOISY-LE-TEMPLE
39	PIE VERTS BIO 77	77650	SAVINS
40	ENVIRONNEMENT BOGAGE GATINAIS	77700	PREUZY-LEVELAY
41	ASSOCIATION DE SAUVEGARDE D'USSY-SUR-MARNE	77300	USSY-SUR-MARNE
42	Association Intercommunale pour la Protection et la Promotion de la Nature et de l'Environnement (AIPPNE)	77000	VALUX-CE-PEVIL
43	ASSOCIATION DES BOIS DU CANTON	77240	VERT-SAINTE-DENIS
44	ADEVA VILLEBON	77730	VILLARON
45	VILLEVAUDE...DISMAIN	77450	VILLEVAUDE

BG

Les associations adhérentes à FNE SEINE&MARNE en 2019



BD

Chapitre 1 – Qui sommes-nous ?

Page 2

France Nature Environnement Seine-et-Marne : nous connaître
France Nature Environnement Seine-et-Marne: Tête de réseau
Données administratives et fonctionnement

Nos outils de communication :

Bulletin d'information « Regards 77 »
Le blog
Le magazine « Liaison » de FNE Ile-de-France

FNE Seine-et-Marne et son réseau :

France Nature Environnement,
Nature Environnement Île-de-France
Nos partenaires

Chapitre 2 - Les actions de FNE Seine-et-Marne

Page 9

Des formations, des conférences, des colloques...

Les commissions où nous sommes présents

Les actions par thèmes

Les « déchets »,
L'environnement industriel,
Santé et environnement,
Aménagement du territoire
Les actions en justice

Chapitre 3 - Sensibilisation et Éducation à l'Environnement

Page 25

I. Les interventions « pédagogiques »

II. Les manifestations grand public.

III. Les ateliers familles

IV. Evolution des animations 2016 - 2019

Les annexes

Page 34

Annexe 1 : Liste des articles parus dans Regards 77.

Annexe 2 : Liste des commissions officielles

Annexe 3 : Liste des associations adhérentes en 2019

Annexe 4 : Carte de localisation de nos associations adhérentes en 2019

Annexe 5 : Table des matières